

## Compte-rendu de séance

Vendredi 23 juin 2023

**Présent·e·s** : Frédérique Bienvenüe-Duheille, Christophette Blanchet, Lucas Castelli, Vincent Farget, Élise Fouassier, Alessandra Frabetti, Frédéric Lagoutière, Jade Lemoine, Clément Marteau, Laurent Pujo-Menjouet, Bertrand Rémy, Xavier Roblot, Julien Roques.

**Excusé·e·s** : Laurent Bétermin (a donné procuration à Frédérique), Christine Le Sueur (a donné procuration à Frédéric), Bertrand Rémy (a donné procuration à Élise).

Frédéric rappelle l'ordre du jour :

- Validation des MCCC (modalités de contrôle des connaissances et des compétences) des formations du département de mathématiques.

Ces MCCC ont été présentées juste avant le conseil en commission formation. Les responsables des parcours ont expliqué la manière dont elles et ils ont décidé de ces MCCC. Quelques modifications ont été faites en directs car des erreurs ont été signalées.

\*\*\*

Les MCCC sont approuvées à l'unanimité.

À la suite de la commission formation qui a donc précédé, une motion a été formulée qui concerne les compensations entre U.E, et plus précisément les compensations des U.E. transversales.

*La commission formation du département de mathématiques demande*

1) *Qu'en cas d'admission au bloc disciplinaire et de non validation du bloc transversal, le bloc transversal soit validé automatiquement si 2/3 des ECTS de transversale sont validées, dès la session 1.*

*N.B. 2/3 car cela s'adapte avec des chiffres ronds à toutes les subdivisions d'ECTS dans les éléments constitutifs d'U.E. des différentes U.E. transversales.*

2) *Qu'un Jury d'année de bloc transversal pour statuer sur la validation ou non du bloc soit créé.*

Cette motion a été approuvée à l'unanimité par le conseil.

\*\*\*

Le prochain conseil de département aura lieu le 5 septembre.